

Mounir Aïssa, directeur du CEOS, coordonne l'adaptation des activités du Samusocial du Grand Tunis dans le contexte de la crise sanitaire actuelle.

Il a répondu à nos questions le 22 avril 2020

- Comment le Samusocial du Grand Tunis fait-il face à la crise actuelle ?

Le Ministère de la Santé tunisien a confirmé le premier cas importé de COVID-19 le 2 mars 2020. La Tunisie, à l'instar des autres pays du monde, est désormais touchée par la pandémie ; ce sont 884 cas qui ont été détectés à l'heure actuelle et 38 malades qui sont décédés.

Les déplacements ont été déconseillés et les frontières fermées à partir du 16 mars et le 18, un couvre-feu a été instauré dès 18h.

Dès lors, les maraudes du Samusocial du Grand Tunis, qui avaient lieu uniquement en soirée, ont été suspendues et par conséquent, les orientations pour hébergement au sein du Centre d'Encadrement et d'Orientation Sociale de Tunis (CEOS) également.

Or, la population rencontrée en rue par le Samusocial du Grand Tunis n'est pas en mesure, pour se protéger du COVID-19, de suivre les recommandations nationales. D'une part, elle ne dispose pas de l'information nécessaire en matière de santé ; d'autre part, elle a évidemment très peu accès à l'hygiène et aux soins, a fortiori pour les personnes désocialisées. Confinement et couvre-feu ont compromis les opportunités dont les personnes pouvaient se saisir pour subsister au quotidien (mendicité, vente ambulante, collecte de matériaux recyclables, activité journalière...). Alors que l'obtention de revenus était déjà irrégulière, leur survie repose désormais sur la charité des riverains, ce qui contribue à la fragiliser.

Le Samusocial du Grand Tunis, avec l'appui du Samusocial international, s'est rapproché de l'association Universelle qui assure tout au long de l'année des distributions alimentaires en rue auprès des personnes sans abri et de l'association Médecins du Monde Belgique, qui œuvre à l'amélioration des soins de santé en Tunisie, et notamment l'accès aux soins des populations migrantes dans le Grand Tunis.

Depuis le 30 mars, le Samusocial du Grand Tunis a repris les tournées de rue.

Médecins du Monde Belgique a assuré une formation sur le COVID-19 à l'ensemble des participants à la maraude et fourni du matériel de protection aux équipes mobiles et personnels du CEOS.

Le Samusocial du Grand Tunis organise à nouveau 5 maraudes par semaine mais en journée. Une maraude supplémentaire destinée aux personnes migrantes a lieu une fois par semaine.

Un médecin, mis à disposition par Médecins du Monde Belgique, est présent chaque fois, il fournit des conseils, des soins, des kits d'hygiène, et l'association Universelle distribue jusqu'à 50 repas complets quotidiens.

Nous travaillons aussi à développer de nouvelles collaborations au bénéfice des usagers de notre service, comme par exemple avec un psychiatre de l'hôpital Razi.

- Quelles sont vos principales difficultés ?

Les personnes connues par notre équipe sont nombreuses à s'être déplacées et n'ont pas encore été toutes revues.

Les tournées de rue en journée ne facilitent pas le travail de l'équipe mobile d'aide. Le respect des mesures de confinement est très variable et en centre-ville de Tunis, beaucoup de personnes sont présentes sur les sites. Riverains, passants, personnes contraintes à la mendicité ou nouvellement arrivées en rue et personnes déjà suivies par le Samusocial du Grand Tunis se confondent. L'unité mobile d'aide est connue ; l'équipe est régulièrement interpellée par une population inquiète, qui souffre d'ores-et-déjà de la crise économique et sociale, malgré les aides exceptionnelles débloquées par le gouvernement.

Nous avons formulé une demande d'autorisation pour la réalisation de maraudes après le couvre-feu pour laquelle nous attendons une réponse.

Autre difficulté rencontrée, celle de l'hébergement. Notre centre est le seul centre d'hébergement public du Grand Tunis ouvert aux personnes en situations de rue. Il dispose de 45 places et se trouve déjà saturé tout au long de l'année. Actuellement, les orientations sont suspendues.

Le ministre des Affaires sociales, Habib Kchaou, a annoncé que les personnes sans abri seraient admises dans des centres d'hébergement spécialisés durant la période de confinement général du pays grâce à une coordination entre les ministères des Affaires étrangères, de la Santé et de l'Intérieur. La mise à l'abri est en cours de préparation, une première liste de personnes qui consentent à l'hébergement a été établie par notre équipe pour le Ministère. Il devrait leur être proposé de passer au préalable un test de dépistage du COVID-19 puis d'être hébergées dans un lieu adapté à leur situation individuelle.

Je m'inquiète de voir sombrer dans les difficultés des personnes précaires si la crise dure et je sais que répondre aux besoins nécessitera un grand investissement humain et financier.

- Qu'est-ce qui vous fait garder espoir ?

L'Etat a pris des mesures exceptionnelles et courageuses pour lutter contre la pandémie et pour soutenir les plus modestes dans ces circonstances. La prise en compte des besoins spécifiques des personnes en rue dans le contexte est une mesure importante.

Je garde aussi espoir en voyant à quel point la société tunisienne est mobilisée, je vois de nombreuses initiatives citoyennes se mettre en place pour soutenir les soignants dans la lourde tâche qui pèse sur leurs épaules et pour venir en aide aux plus vulnérables.

Chaque jour, je fais mon possible pour apporter tout mon appui aux travailleurs du secteur social, les encourager, les rassurer, leur dire ma fierté de les voir continuer de s'engager.